

**SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS
de la ville d'Aix-les-Bains
MARDI 14 NOVEMBRE 2023**

Délibération N° 37/2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le quatorze novembre à 18h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur première convocation, s'est réuni à la résidence Joseph Fontanet 95 boulevard Lepic, sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

Nombres d'administrateurs :

En exercice	17
Présents	9
Votants	9

Etaients présents :

Mme Michelle BRAUER, M Daniel MANSOZ, Mme Geneviève CHOULET, M Guy JANET-MAITRE, M Jean Marc VIAL, M Maxime BERTRAND, Mme Fatiha BRUNETTI, Mme Chantal CURTELIN et Mme Claudie FRAYSSE.

Subvention aux associations Accorderie, ADPEPS, GEM Horizon, ligue contre le cancer, et la banque alimentaire.

Le CCAS a été sollicité par les associations suivantes :

- L'accorderie,
- L'ADPEPS,
- Le GEM Horizon,
- La ligue contre le cancer,
- La banque alimentaire.

Après en avoir délibérée, le CA à l'unanimité décide le versement d'une subvention de

- L'accorderie: 500€ (cinq cent euros)
- L'ADPEPS: 300€ (trois cent euros)
- Le GEM Horizon: 1 200€ (mille deux cent euros)
- La ligue contre le cancer : 900€ (neuf cent euros)
- La banque alimentaire : 3 000€ (trois mille euros)

Délibération adoptée à l'unanimité :

Ont voté pour : 9 voix

Fait à Aix les Bains, le 15/11/2023

Acte rendu exécutoire le 16/11/2023
Après envoi à la Préfecture le 16/11/2023
Et affichage du 16/11/2023

Michelle BRAUER

pour le Président et par délégation,
la Vice-présidente

Brauer

